



Ville d'Ath  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire - Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

## URBANISME

# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

**Le demandeur** est Madame Marie-Virginie TRICARICO Rue de la Haute Forière, 32 à 7800 Ath.

**Le terrain concerné est situé** Rue de la Haute Forière 32 à 7801 Irchonwelz, et cadastré 10 ème division section B parcelle 281 D.

**Le projet consiste à** placer une véranda

**et présente les caractéristiques suivantes** : Ecart du permis d'urbanisation : construction vitrée à l'arrière de l'habitation avec un pignon bardé de bois.

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage du centre administratif rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath (1<sup>er</sup> étage).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/01/2019 au 31/01/2019 au Collège communal :**

- *par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ath, Service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*
- *par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)*

Ath, le 10/01/2019

Le Directeur général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE



Wallonie

